

REGLEMENT PARTICULIER

DATE:

Dimanche 11 octobre 2015

CIRCUIT:

Circuit municipal de Châteauroux "Les Tourneix", route de Luant à Saint-Maur

Longueur 1952 m - largeur minimum 6 m - ligne de départ 105 m x 45m

ORGANISATEUR:

Moto-Club Castelroussin "Les Tourneix" 36250 Saint-Maur

CAPACITE EPREUVE:

Nationale

CATEGORIES ADMISES ET

National NCO

DROITS D'ENGAGEMENT:

NOMBRE DE COUREURS

Championnat 85cc espoir

35 Euros 30 Euros

Championnat ligue open

35Euros 25Euros

Championnat 65 Minicross

45 par catégorie

HORAIRES:

Contrôle des licences ; samedi de 18h à 19h et dimanche de 7h à 8h30

Contrôle technique de 7h30 à 8h30

Essais et manches voir au dos

COURSES.

Championnat de ligue : 3 manches de 20 mn + 1 tour Championnat 85 CC: 3 manches de 15mn + 1 tour

Championnat 65 cc MC: 2 manches de 10 mn+ 1 tour

National: 3 manches de 20 mn +1 tour

ENGAGEMENTS:

Moto club CASTELROUSSIN les TOURNEIX 36250 SAINT -MAUR

ENTREE SUR LA GRILLE:

Suivant les temps chronos réalisés lors des qualifications

CLASSEMENTS:

Suivant le barème FFM. Le vainqueur sera le pilote ayant le plus grand nombre de points

Au cumul des manches disputées pour la catégorie considérée. En cas d'ex aequo, c'est le

Classement de la dernière manche qui départagera les pilotes.

RECLAMATIONS:

Toute réclamation devra être effectuée par écrit et remise au Directeur de course dans un

délais d'une ½ heure après l'affichage des résultats.

Chaque réclamation doit être accompagnée de la somme de75 €, somme remboursée si la

réclamation est reconnue par le jury de l'épreuve

RECOMPENSES:

Conformément au règlement 2015 de la Ligue du Centre pour le Championnat de ligue

Pour le National, coupes et lots

ASSURANCE:

Conformément à la législation en vigueur.

PARC COUREUR

Chaque véhicule de pilote devra être muni d'un extincteur aux normes en vigueur. Pour stocker leur carburant, les pilotes devront obligatoirement utiliser des bidons

Métalliques (bidons PVC proscrits)

Les pilotes devront prévoir l'utilisation de tapis de sol pour les travaux mécaniques. L'usage des mini motos est strictement interdit sur l'ensemble du site des Tourneix.

Le lavage des motos devra être effectué dans l'aire réservé à cet effet.

MOTO-CROSS DE



REGLEMENT PARTICULIER

OFFICIELS (susceptible d'être modifiés)

DIRECTEUR DE COURSE :

André BOURGUIGNON (OFF 169730)

DIRECTEUR DE COURSE Adjoint :

Georges FRAGNON (OFF 010588)

PRESIDENT DU JURY:

Alain BOUTROUX (Délégué Chpt OPEN) OFF 004944

DELEGUE CHPT LIGUE:

Denis DION (championnat 85 cc) OFF 056813

COMMISSAIRES SPORTIFS:

Jean-Louis LECOGE (OFF 041081)

COMMISSAIRES DE PISTE :

Stéphane MARTIN (OFF 027398) et commissaires des clubs voisins.

COMMISSAIRE TECHNIQUE:

Laurent MARGAUX (OFF 184010), Yann BARRE (OFF 173485)

CHRONOMETRAGE:

Jacques ROBLIN, Lydia JAMET, Claudine DAVOUST, Jessica DAVOUST

TRANSPONDEURS:

Jean Luc & Isabelle PELLOILE

SECURITE:

1 MEDECIN, 2 AMBULANCES, 6 SECOURISTES SNSM, 1 INFIRMIERE

EN CAS DE PROBLEME
MAJEUR, LES HORAIRES
POURRONT ETRE MODIFIES
PAR LE JURY SANS
RECLAMATION POSSIBLE.